

Communiqué de presse

Zurich, le 4 février 2025



Appel aux candidatures! Entreprises suisses centenaires

Le **«Phoenix Award pour l'entrepreneuriat suisse à long terme»** célèbre sa sixième année. Décerné par **l'Association faîtière suisse pour la succession d'entreprise (CHDU)**, ce prix récompense les PME suisses ayant brillamment assuré leur transition générationnelle depuis au moins un siècle. Les lauréats potentiels du Phoenix Award 2025 sont des PME suisses indépendantes qui, cette année, atteignent leur 100e année d'existence ou marquent 100 ans d'inscription au registre du commerce suisse. Les entreprises qui répondent à ces critères peuvent dès à présent poser leur candidature directement sur www.phoenixaward.ch. La date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2025.

Pour la mise en œuvre et le développement du Phoenix Award, la CHDU bénéficie dès cette année du soutien de la **fondation de placement Renaissance** en tant qu'organisation partenaire.

Décerné chaque année depuis 2020, le « Phoenix Award pour l'entrepreneuriat suisse à long terme » récompense les PME suisses ayant réussi leur succession sur au moins un siècle. Ces entreprises ont su traverser les épreuves – guerres mondiales, crises économiques – et renaître de leurs cendres, à l'image du « phénix ». Les PME suisses inscrites au registre du commerce depuis 100 ans ou atteignant leur centenaire en 2025 figurent parmi les lauréats potentiels.

Chaque année, un jury spécialisé et un comité consultatif réunissant des experts issus de la science, de l'entrepreneuriat et des médias, sélectionnent jusqu'à trois lauréats du « Phoenix Award » à l'issue d'un processus en plusieurs étapes. L'évaluation repose sur la capacité d'innovation et de disruption, la performance des équipes, ainsi que la contribution sociale et économique des entreprises.

Soumettez votre candidature dès maintenant!

Les PME suisses qui remplissent les critères suivants peuvent dès à présent et jusqu'au 31 mai 2025 déposer leur candidature pour le «Phoenix Award 2025» sur le site www.phoenixaward.ch:

- Fondée en 1925
OU
- Inscrite au registre du commerce suisse en 1925
OU
- Célèbre un anniversaire marquant de plus de 100 ans, par exemple le 110e, 125e, 200e, etc.
- PME suisse
- Indépendante d'un groupe ou gérée par une entreprise privée.



Partenariat solide

Dès cette année, la CHDU peut compter sur un soutien proactif pour son prix dédié à la succession d'entreprise. «Les exemples positifs d'entrepreneuriat à long terme, tels qu'ils sont incarnés par les lauréats du Phoenix Award, sont la meilleure motivation et inspiration pour les entrepreneurs désireux d'assurer leur succession pour la pérennité de leur entreprise. C'est pourquoi nous sommes très heureux d'avoir à nos côtés la fondation de placement Renaissance, une organisation partenaire aussi compétente qu'engagée en faveur des PME suisses. Ensemble, nous nous engageons pour la continuité et le développement constant de notre prix récompensant la transmission réussie des entreprises», résume le président de la CHDU, Hans Jürg Domenig.

Andreas Camenzind de la fondation de placement Renaissance souligne cet engagement: «Depuis plus de 25 ans, nous investissons dans des PME suisses et assurons ainsi leur succession sous la devise 'Capitaux suisses pour PME suisses', car nous sommes exclusivement financés par des caisses de pension. Les entreprises riches en tradition jouent un rôle très important pour Renaissance et l'économie suisse. Renaissance détient des participations dans trois entreprises de plus de 100 ans. Nous nous identifions donc naturellement au Phoenix Award pour l'entrepreneuriat suisse à long terme».

Vers le Phoenix Award 2025 pour l'entrepreneuriat suisse à long terme

Les membres du jury

Andreas Camenzind, Investment Director chez Renaissance

Anja Jenner, entrepreneuse familiale et experte en communication, stratégie et gouvernance

Dr. Corinne Mühlebach, chargée de cours en marketing stratégique, management stratégique et entrepreneuriat à la FHNW Hochschule für Wirtschaft et directrice de Mühlebach AG

René Spielmann, copropriétaire et délégué du conseil d'administration H. Rüetschi AG (entreprise lauréate du Phoenix Award 2020), membre du conseil consultatif de la CHDU

Le comité consultatif du jury

Corin Ballhaus, experte en positionnement pour PME, propriétaire de Ballhaus Profiling

Armin Baumann, directeur de KMU SWISS AG

Thomas Berner, rédacteur en chef de l'Organisator et de MQ Management und Qualität

À propos du CHDU

Fondée en **2021**, l'**Association faîtière suisse pour la succession d'entreprise (CHDU)**, basée à **Zurich**, s'engage dans quatre domaines clés pour assurer le succès de la succession d'entreprise en Suisse :

Pratique – Promotion active de la transmission d'entreprise avec un accès simple et transparent aux opportunités de vente et d'acquisition, offres d'information et de mise en réseau gratuites, et organisation du **Phoenix Award**.

Formation et éducation – Développement d'une offre de formation garantissant un standard de qualité élevé pour les experts accompagnant les transmissions d'entreprises.

Politique – Engagement en faveur d'un environnement législatif plus favorable aux transmissions d'entreprise.

Recherche – Études approfondies sur le cycle de vie des entreprises et les principes de pérennité entrepreneuriale afin d'aider les entreprises à réussir leur transmission.

À propos de Renaissance

Depuis plus de 25 ans, la fondation de placement Renaissance accompagne les entrepreneurs dans la succession de leur entreprise. Renaissance propose un modèle d'investissement à long terme, intégré dans une stratégie de développement durable des PME. Elle garantit aux entrepreneurs un soutien et une sécurité dans la phase de succession, tout en assurant la stabilité actionnariale et managériale. Le capital de Renaissance provient exclusivement de caisses de pension suisses, réunies au sein de la Fondation de placement. L'équipe de Renaissance est basée à Zurich et Lausanne. www.renaissance.swiss

Contact presse & matériel visuel

Dorit Schmidt-Purrmann, Association faîtière suisse pour la succession d'entreprise – CHDU
Mobile: +41 76 422 61 15 | E-Mail: info@chdu.ch